Programme d'études techniques

153.D0

Technologie du génie agromécanique

Secteur de formation 2 Agriculture et pêches

Québec

Programme d'études techniques

153.D0

Technologie du génie agromécanique

Secteur de formation

2 Agriculture et pêches

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Équipe de révision – 1996

Coordination

André Hébert
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation du Québec

Conception et rédaction

Jean-Pierre Lessard
Chargé du projet de révision du programme
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Léon Guertin
Chef d'équipe-programme
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Richard Dupéré
Professeur
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Louis Gagnon
Conseiller en élaboration de programmes

Lise Lapierre
Conseillère pédagogique
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Révision linguistique
Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition
Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Équipe d'actualisation – 2006

Coordination

Mariellle Gingras,
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Robert Millette
Directeur des services à l'enseignement
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Conception et rédaction

Bruno Garon, ingénieur
Chef d'équipe - programme
I.T.A. Campus de Saint-Hyacinthe

Line Desmarais
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique
Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition
Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007 – 06 - 01163

ISBN 978-2-550-49214-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-49215-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Pierre Beaudry
Gérant et propriétaire
Garage Pierre Beaudry inc.

Roger Côté
Directeur
Coopérative agricole régionale de Parisville

Sylvain Doré
Responsable des équipements laitier et d'étable
Coopérative fédérée de Québec

Martial Gagné
Directeur des ventes
Le Groupe Machinerie idéale

Réjean Grandmond
Gérant de territoire
Kubota

Gabriel Perras
Représentant technique
Grégoire et fils

Louis Thibodeau
Gérant du secteur du service et des pièces
Équipement de ferme Papineau

Guy Brouillette
Vendeur et actionnaire
Groupe Lafrenière tracteur

Jean-François Demers
Gérant de la machinerie
Coopérative Côte-Sud

Réjean Drouin
Président
Pulvérisateurs M.S. inc.

Michel Goyet
Représentant commercial
Industries Harnois inc.

Dominique Jaton
Représentant vendeur d'équipement laitier
J.-M. Chagnon inc.

Marcel Lanoie
Représentant commercial
Garage Claude Joyal inc.

Milieu de l'éducation

Ramond Blouin
Directeur de l'enseignement
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

Ghyslain Fournier
Directeur des études
I.T.A. de la Pocatière

Jacques Lacoursière
Responsable de la coordination de l'enseignement
I.T.A. de La Pocatière

Robert Millette
Directeur des services à l'enseignement
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

André Samson
Direction de la formation de la main-d'œuvre en agro-alimentaire
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Daniel Desbiens
Professeur
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

Léon Guertin
Chef d'équipe-programme
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

Jean-Pierre Lessard
Chargé du projet de révision du programme
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

Hélène Rochon
Professeure
I.T.A. de Saint-Hyacinthe

Table des matières

Présentation du programme d'études 1
Vocabulaire 5
Première partie
Buts de la formation générale 9
Intentions éducatives en formation générale 11
Formation générale commune 19
Formation générale propre 31
Formation générale complémentaire 37
Deuxième partie
Buts de la formation spécifique 53
Intentions éducatives en formation spécifique 55
Matrice des compétences 57
Harmonisation 59
Formation spécifique
Analyser les fonctions de travail. 61
Utiliser un système micro-informatique 63
Faire des croquis et des dessins. 65
Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail. 67
Résoudre des problèmes survenant dans des systèmes de contrôle. 69
Assurer un soutien technique. 71
Concevoir et exécuter des activités d'information et de formation. 73
Résoudre des problèmes relativement à la protection de l'environnement. 75
Faire de la représentation commerciale 77
Conseiller la clientèle quant au type de machinerie et d'équipement répondant aux besoins des productions agricoles. 79
Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise. 81
Évaluer les conséquences économiques et financières d'un changement d'ordre technique en production agricole. 83
Gérer une équipe de travail 85
Superviser des travaux d'installation d'équipement agricole. 87
Organiser et diriger un service de pièces. 89

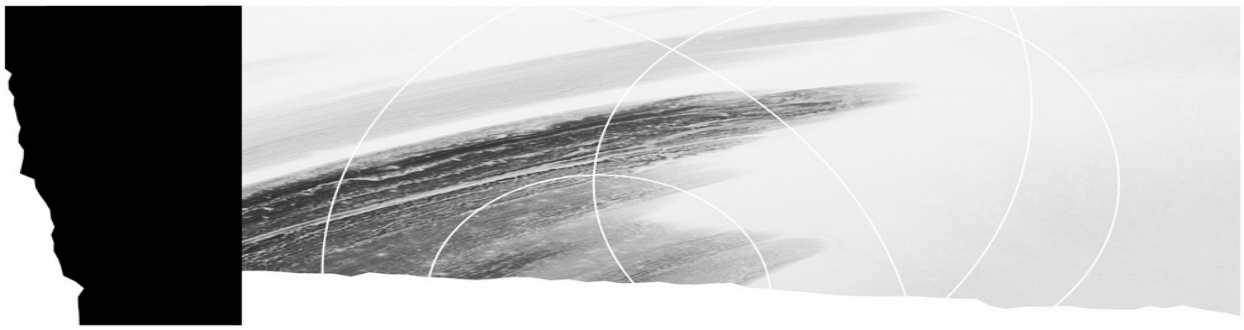

153.D0 **Technologie du génie agromécanique**

Année d'approbation : 2005

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 595 heures-contact
Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1935 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, et aux conditions particulières suivantes :

Avoir réussi les cours du secondaire :

- Mathématique 514 ou un cours de mathématique de 4e secondaire que détermine le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficultés comparable (426 ou 436);
- Sciences physiques de 4e secondaire pour les élèves ayant obtenu leur DES ou leur DEP avant le 1er juin 1997.

Présentation du programme d'études

Le programme *Technologie du génie agromécanique* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Technologie du génie agromécanique* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune **(16 2/3 unités)**

0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.

00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

ou

0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

ou

0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

ou

0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre **(6 unités)**

000K Produire différents types de discours oraux et écrits.

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire **(4 unités)**

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

0014 Réaliser une production artistique.

Formation spécifique **(65 unités)**

00G7	Analyser les fonctions de travail.
007C	Utiliser un système micro-informatique
00G8	Faire des croquis et des dessins.
00G9	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail.
00GA	Résoudre des problèmes survenant dans des systèmes de contrôle.
00GB	Assurer un soutien technique.
00GC	Concevoir et exécuter des activités d'information et de formation.
007N	Résoudre des problèmes relativement à la protection de l'environnement.
007R	Faire de la représentation commerciale.
00GD	Conseiller la clientèle quant au type de machinerie et d'équipement répondant aux besoins des productions agricoles.
00GE	Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise.
007J	Évaluer les conséquences économiques et financières d'un changement d'ordre technique en production agricole.
007S	Gérer une équipe de travail.
00GF	Superviser des travaux d'installation d'équipement agricole.
00GG	Organiser et diriger un service de pièces.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques*, *Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

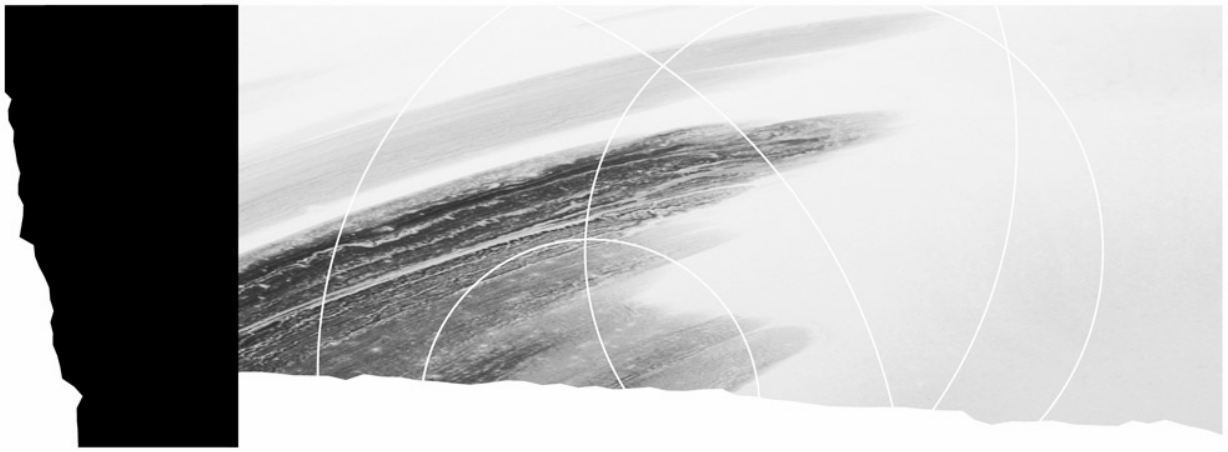

Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives en formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

  – langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  – philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
  – éducation physique : 3 unités;
  – langue seconde : 2 unités;

- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :

  – langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  – philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
  – langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

  – sciences humaines;
  – culture scientifique et technologique;
  – langue moderne;
  – langage mathématique et informatique;
  – art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
  - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
  - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
  - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
  - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
  - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
  - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
  - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
  - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
  - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
  - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
  - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
  - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
  - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
  - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
  - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
  - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
  - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
  - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
  - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
  - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
  - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
  - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
  - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
  - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
  - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
  - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
  - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
  - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - accéder à la culture anglophone;
  - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
  - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
  - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
  - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
  - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
  - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
  - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - une méthode de formulation d'objectifs;
  - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
  - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
  - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
  - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
  - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
  - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
  - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
  - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
  - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
  - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
  - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
  - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
  - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
  - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature — Code : 0001

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître le propos du texte.	• Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	• Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	• Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	• Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature	Code : 0002

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	• Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	• Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	• Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	• Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature	Code : 0003

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	• Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2 Comparer des textes.	• Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3 Déterminer un point de vue critique.	• Pertinence du point de vue critique.
4 Élaborer un plan de rédaction.	• Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation critique.	• Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

Philosophie	Code : 00B1

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments	Critères de performance
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	• Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	• Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	• Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie	Code : 000E

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments	Critères de performance
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	• Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I) — Code : 0015

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, future.*

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II) — Code : 0007

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, present perfect, future*.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III) — Code : 0008

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	• Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	• Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV) Code : 0009

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments	Critères de performance
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	• Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	• Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Éducation physique — Code : 0064

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments	Critères de performance
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	• Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Nombre d'unités : 1

Éducation physique	Code : 0065

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément	**Critères de performance**
1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	• Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. • Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. • Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 0-2-1
Nombre d'unités : 1

Éducation physique	Code : 0066

Objectif

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Standard

Éléments	Critères de performance
1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	• Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.	• Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Langue d'enseignement et littérature — Code : 000K

Objectif — ***Standard***

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Nombre d'heures-contact : 60
Nombre d'unités : 2

Philosophie	Code : 000T

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	• Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	• Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	• Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau I) — Code : 0016

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	• Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	• Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II)	Code : 000M

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III)	Code : 000N

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	• Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV) — Code : 000P

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	

Éléments	Critères de performance
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	• Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Sciences humaines	Code : 000V

Objectif

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	• Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Sciences humaines	Code : 000W

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments	**Critères de performance**
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique — Code : 000X

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique — Code : 000Y

Objectif

Énoncé de la compétence

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments	Critères de performance
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne	Code : 000Z

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte[1].

Standard

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
  - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
  - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
  - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
  - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments	Critères de performance
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne	Code : 000Z
3 Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne	Code : 0010

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance**
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne	Code : 0010
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact **:** 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne	Code : 0067

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	**Critères de performance**
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

Langage mathématique et informatique	Code : 0011

Objectif

Énoncé de la compétence

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langage mathématique et informatique — Code : 0012

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	• Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	• Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	• Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Art et esthétique — Code : 0013

Objectif

Énoncé de la compétence

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Art et esthétique — Code : 0014

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Réaliser une production artistique.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	**Critères de performance**
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

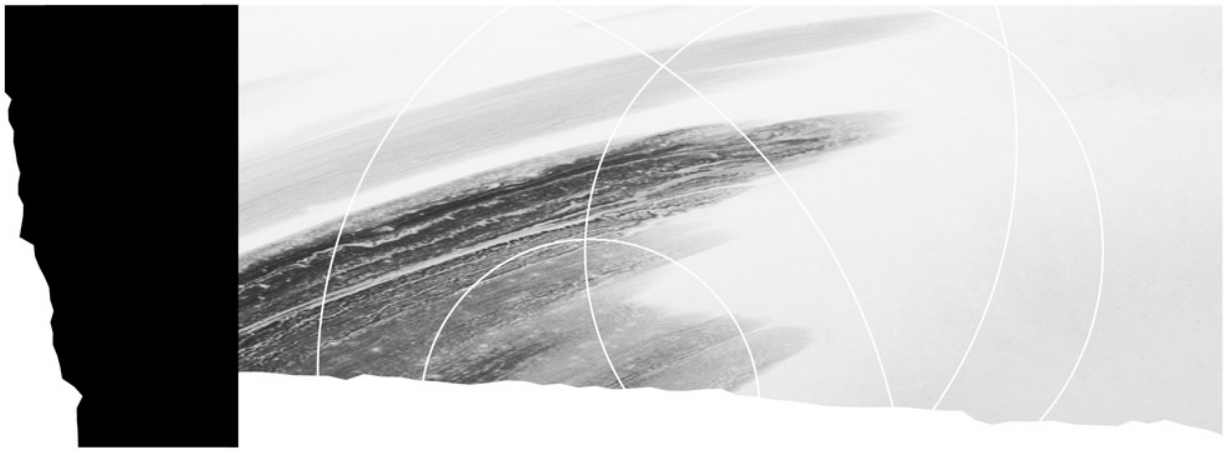

Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives en formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Technologie du génie agromécanique* vise à former des technologistes en génie agromécanique aptes à faire de la représentation commerciale, à fournir du soutien technique aux agriculteurs et agricultrices, ainsi qu'à assurer la direction d'une équipe de travail.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Technologie du génie agromécanique* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
  - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.

- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Technologie du génie agromécanique*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer l'autonomie;
- développer l'initiative;
- développer le sens des responsabilités;
- favoriser le travail d'équipe.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;

- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

Technologie du génie agromécanique

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES							
		Analyser les fonctions de travail	Utiliser un système micro-informatique	Faire des croquis et des dessins	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail	Résoudre des problèmes survenant dans des systèmes de contrôle	Résoudre des problèmes relativement à la protection de l'environnement	Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise	Évaluer les conséquences économiques et financières d'un changement d'ordre technique en production agricole
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	8	11	12
Assurer un soutien technique	6	O	O	O	O	O	O	O	O
Concevoir et exécuter des activités d'information et de formation	7	O	O				O		O
Faire de la représentation commerciale	9	O	O				O	O	O
Conseiller la clientèle quant au type de machinerie et d'équipement répondant aux besoins des productions agricoles	10	O	O			O	O	O	O
Gérer une équipe de travail	13	O			O		O		
Superviser des travaux d'installation d'équipement agricole	14	O	O	O	O	O	O		
Organiser et diriger un service de pièces	15	O	O	O	O			O	O

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologie du génie agromécanique* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Technologie du génie agromécanique.*

Code : 00G7

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser les fonctions de travail.	• À l'aide d'une information récente sur l'exercice des fonctions de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements travaillant dans le secteur.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Caractériser les fonctions de travail et les conditions d'exercice qui y sont liées.	• Pertinence de l'information recueillie. • Examen des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui y sont liées. • Connaissance des possibilités de créer sa propre entreprise.
2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.	• Examen des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. • Détermination de l'importance relative des tâches. • Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.	• Établissement des liens entre les habiletés et des comportements et les différentes tâches des fonctions de travail.

Code : 007C

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Utiliser un système micro-informatique	• Selon des situations de travail propres aux services destinés à la production agricole. • À partir des données et des consignes relatives à ces situations. • À l'aide d'un micro-ordinateur, de périphériques courants, des logiciels nécessaires et de toute la documentation utile.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Faire fonctionner le système et ses périphériques.	• Mise en marche adéquate du système. • Manipulation et initialisation adéquates des disquettes. • Utilisation appropriée des fonctions de base. • Utilisation appropriée des répertoires et des fichiers.
2 Exploiter un logiciel de tableur électronique et de traitement de texte.	• Respect des consignes relatives à l'analyse des problèmes et au codage en langage informatique. • Maîtrise des commandes de base. • Maîtrise des fonctions de base. • Exploitation adéquate des capacités des logiciels. • Représentation adéquate des données et des résultats sous forme de tableaux et de graphiques.
3 Exploiter un logiciel de gestion de base de données.	• Définition claire de la structure d'un fichier de base de données. • Application adéquate de la procédure d'utilisation d'un logiciel de gestion de base de données. • Exploitation adéquate de la capacité de gestion d'un logiciel de base de données. • Représentation adéquate des données et résultats de la recherche sous forme de rapport.
4 Créer un document combinant les fonctionnalités d'un certain nombre d'applications de base.	• Création d'un document au moyen d'un logiciel de traitement de texte. • Transfert efficace de données d'une application à une autre dans un environnement graphique. • Utilisation adéquate de l'imprimante.

Code : 00G8

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Faire des croquis et des dessins.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À main levée, à l'aide de matériel de dessin et de logiciels de dessin.
- À partir d'un objet ou d'un aménagement réel.
- À partir d'un plan ou d'un concept.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser les besoins du client ou de la cliente et l'emplacement ou le composant à modifier.	• Communication efficace avec le client ou la cliente. • Pertinence de l'information recueillie.
2 Faire le croquis représentant la situation actuelle.	• Conformité avec la réalité. • Rapidité d'exécution.
3 Dessiner les modifications à apporter.	• Clarté des modifications. • Qualité visuelle de la représentation.
4 Présenter le projet de modification au client ou à la cliente.	• Qualité et clarté graphiques du dessin. • Clarté de la présentation orale.
5 Dessiner le projet final.	• Choix judicieux des correctifs. • Respect des conventions graphiques. • Qualité du dessin.
6 Présenter le projet final au client ou à la cliente.	• Justification des nouveaux composants. • Présentation adéquate des correctifs.

Code : 00G9

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail.

Contexte de réalisation

- Au sein d'une équipe de travail et sous supervision.
- À partir d'un mandat précis ou à la suite d'une observation dans le milieu de travail.
- À l'aide de machinerie, d'équipement ou d'outillage.
- En se référant: aux lois et aux règlements sur la santé et la sécurité au travail, aux fiches signalétiques des produits, aux descriptions des tâches et des opérations touchant la préparation, la vente et l'installation d'équipement agricole, à toute documentation pertinente.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Comprendre les lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail.	• Interprétation juste des lois et règlements touchant la santé et la sécurité au travail. • Interprétation adéquate de la signalisation.
2 Évaluer les risques que peut comporter une situation de travail.	• Connaissance juste des principaux agents d'agression en milieu de travail. • Vérification méthodique de l'état de l'équipement et des installations. • Analyse rigoureuse des tâches sur le plan de la sécurité. • Évaluation juste des risques et des causes possibles d'accidents.
3 Proposer les correctifs nécessaires.	• Inventaire détaillé des mesures préventives à mettre en oeuvre. • Pertinence des mesures proposées.
4 Assurer l'aménagement d'un lieu de travail sécuritaire.	• Mise en oeuvre des correctifs proposés. • Vérification méthodique et périodique de l'efficacité des correctifs mis en oeuvre.
5 Appliquer les techniques de base en soins d'urgence.	• Choix pertinent de la technique. • Application juste de la technique.

Code : 00GA

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Résoudre des problèmes survenant dans des systèmes de contrôle.	• Individuellement ou en équipe. • Sous supervision minimale. • À partir d'une demande ou d'un besoin perçu. • À l'atelier ou chez un client ou une cliente. • En présence de l'équipement en question ou par téléphone. • À l'aide de manuels techniques des fabricants, généralement écrits en anglais, des plans de systèmes, d'outils et d'appareils spécialisés, d'ordinateurs et de logiciels spécialisés et de personnes-ressources.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Assurer le fonctionnement d'une unité de contrôle et de ses périphériques.	• Interprétation juste des plans et des documents techniques. • Vérification précise des différents composants. • Câblage adéquat de l'unité de contrôle et de ses périphériques liés à un procédé. • Calibrage exact d'une unité de contrôle et des périphériques. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
2 Diagnostiquer des problèmes survenant dans une unité de contrôle.	• Maîtrise du fonctionnement du système. • Respect de la procédure et des techniques de vérification. • Exactitude du diagnostic. • Liste exacte et minimale des réparations à effectuer.
3 Effectuer des modifications mineures à un procédé automatisé.	• Respect des normes et des règlements. • Modifications appropriées au fonctionnement sécuritaire du système.
4 Mettre au point un automatisme séquentiel simple.	• Description correcte et au moyen d'un langage approprié d'un automatisme. • Choix judicieux des composants.

Code : 00GB

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Assurer un soutien technique.	• Individuellement ou en équipe. • Sous supervision minimale. • À partir d'une demande ou d'un besoin perçu. • À l'aide des manuels des fabricants, d'outils et d'appareils spécialisés, de logiciels, de documents techniques et de personnes-ressources.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Intégrer l'ensemble des renseignements relatifs au service technique à offrir.	• Pertinence des questions relatives : au fonctionnement normal du système, aux anomalies soulignées par le client ou la cliente, aux sources probables du ou des problèmes. • Interprétation juste de l'information.
2 Analyser le problème.	• Choix approprié des sources d'information. • Maîtrise des principes de fonctionnement. • Maîtrise des techniques de vérification. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Exactitude du diagnostic.
3 Déterminer une ou des hypothèses de solution.	• Pertinence des hypothèses de solution. • Choix d'un correctif approprié au problème et satisfaisant pour le client ou la cliente.
4 Démontrer la pertinence des correctifs proposés.	• Justification technique appropriée. • Démonstration compréhensible par le client ou la cliente.
5 Assurer la remise en exploitation du système.	• Explications claires, concises et justes quant aux travaux à faire. • Maîtrise des techniques de travail à utiliser. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Qualité des travaux effectués.
6 Évaluer les résultats obtenus.	• Rigueur de la démarche d'évaluation. • Justesse de l'évaluation. • Satisfaction du client ou de la cliente.

Code : 00GC

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Concevoir et exécuter des activités d'information et de formation.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- Sous supervision minimale.
- Dans le contexte d'une exposition commerciale, d'une séance d'information pour la clientèle, d'une séance de formation pour des spécialistes ou d'une vente à un client ou une cliente.
- À partir d'une demande ou d'un besoin perçu.
- À l'aide de la documentation pertinente et de personnes-ressources.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Déterminer les objets de formation ou d'information.	• Cohérence entre les besoins de la clientèle et les objets retenus. • Validation des objets auprès de la clientèle. • Prise en considération des orientations de l'entreprise.
2 Intégrer l'ensemble des renseignements d'ordre technique relatif à l'activité à exécuter.	• Collecte complète de l'information. • Synthèse pertinente de l'information.
3 Planifier l'activité.	• Choix d'activités approprié aux objectifs visés. • Prise en considération des contraintes et des périodes de disponibilité de la clientèle. • Souci d'un environnement propre à motiver les participants et les participantes.
4 Organiser l'activité.	• Qualité et pertinence du matériel didactique. • Mise en place complète.
5 Exécuter l'activité.	• Engagement des participants et des participantes. • Communication efficace du message. • Coopération profitable entre les participants et les participantes.
6 Évaluer les retombées de l'activité.	• Utilisation adéquate d'instruments d'évaluation. • Présentation adéquate des correctifs.

Code : 007N

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Résoudre des problèmes relativement à la protection de l'environnement.

Contexte de réalisation

- En réponse à un besoin exprimé par un client ou une cliente au regard d'un changement de type ou de capacité de production agricole.
- Travail effectué également par suite du constat d'une déficience sur le plan environnemental.
- À l'aide de la documentation pertinente, des fiches signalétiques des produits et de matériel de dessin.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Décrire la nature du problème et ses principaux paramètres.	• Description détaillée des façons de faire qui peuvent engendrer des problèmes ou qui sont à la source du problème. • Détermination des principaux paramètres en cause.
2 Déterminer la nature des agents polluants ainsi que celle des modes de pollution relativement audit problème.	• Description complète des polluants. • Classement rigoureux des polluants selon leurs effets sur l'environnement. • Résumé succinct de leur mode de distribution et d'action. • Localisation exacte des milieux de concentration.
3 S'informer des lois et normes qui se rapportent au problème.	• Connaissance adéquate de la réglementation, des principes et des mesures en vigueur.
4 Déterminer les solutions possibles.	• Établissement précis des solutions possibles au problème. • Description complète de chacune des solutions. • Validation des solutions par une autorité compétente.
5 Évaluer l'effet potentiel des mesures de protection possibles.	• Évaluation exacte du niveau de risque inhérent aux solutions retenues. • Analyse technico-économique sommaire des solutions retenues. • Présentation des solutions possibles.

Code : 007R

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Faire de la représentation commerciale.	• Individuellement • Dans un contexte de vente de produits et de services destinés à la production agricole. • À l'intérieur d'une équipe et sous supervision. • À partir de la demande du client ou de la cliente et dans un contexte de sollicitation. • À l'aide de documents écrits, de matériel et de supports publicitaires, de l'équipement audiovisuel, informatique et téléphonique nécessaire à la représentation.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Définir son rôle au sein de l'entreprise en qualité de représentant commercial ou de représentante commerciale.	• Définition exacte du rôle en question en tenant compte des éléments pertinents. • Description juste des composantes de la personnalité d'un vendeur ou d'une vendeuse.
2 Acquérir les connaissances nécessaires à la vente de son produit ou de son service.	• Connaissance précise des variables du secteur. • Recherche adéquate de renseignements sur chaque variable. • Analyse pertinente des éléments d'information recueillis. • Présentation ordonnée des éléments d'information.
3 Organiser son travail.	• Qualité de la formulation des objectifs de vente. • Détermination précise des activités à exécuter. • Classification des activités par ordre de priorité. • Établissement adéquat d'un calendrier de travail. • Utilisation judicieuse des outils de gestion et de travail. • Analyse adéquate des résultats de vente antérieurs.
4 Préparer l'approche du client ou de la cliente.	• Respect de chacune des étapes de l'approche du client ou de la cliente, et cela dans la vente en magasin et la vente itinérante.

	Code : 007R
5 S'entretenir avec le client ou la cliente.	• Respect de chacune des étapes d'un entretien de vente. • Détermination précise du but de chaque étape. • Maîtrise des différentes techniques de vente et des méthodes de travail appropriées à chaque étape. • Utilisation adéquate des techniques de communication. • Utilisation judicieuse des divers instruments de travail. • Déroulement du processus dans le respect des personnes.
6 Assurer un suivi.	• Détermination juste des situations nécessitant un suivi. • Choix judicieux de méthodes permettant de faire un suivi efficace. • Développement d'attitudes appropriées à différentes situations de suivi.

Code : 00GD

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Conseiller la clientèle quant au type de machinerie et d'équipement répondant aux besoins des productions agricoles.	• Individuellement et sous supervision. • À partir de plans de construction ou de plans d'aménagement et du programme de régie de production. • À l'aide de manuels techniques et de cahiers de normes, d'instruments de mesure, de machinerie de démonstration, de documents publicitaires, de personnes-ressources.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Clarifier la nature du besoin du client ou de la cliente.	• Questionnement judicieux. • Détermination claire et précise des besoins.
2 Analyser l'ensemble des éléments d'information relatif au besoin en question.	• Recueil méthodique des pratiques courantes touchant la régie de production. • Interprétation juste d'un programme de régie de production. • Précision et pertinence des mesures prises sur les lieux. • Établissement de croquis précis et complets. • Prise en considération des contraintes relatives au projet. • Évaluation justifiée de la valeur de la machinerie (revente) ou de l'état de l'équipement existant.
3 Déterminer la machinerie ou l'équipement nécessaires.	• Prise en considération de critères d'ordre agronomique, économique et environnemental. • Établissement d'un plan et d'un devis d'installation complet et conforme aux exigences du client ou de la cliente. • Respect des normes techniques. • Démonstration claire du degré de rentabilité du produit.
4 Recommander un produit.	• Description claire des caractéristiques du produit. • Argumentation justifiée dans les réponses aux questions du client ou de la cliente. • Respect du client ou de la cliente durant les négociations.

	Code : 00GD
5 Assurer une forme de suivi.	• Vérification du respect des délais de livraison et de l'intégrité du produit livré. • Vérification du respect des normes techniques d'installation. • Démonstration précise et complète du fonctionnement de la machinerie ou de l'équipement. • Évaluation judicieuse de la satisfaction du client ou de la cliente.

Code : 00GE

Objectif *Standard*

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise.	• Individuellement. • À partir d'entreprises de service et de production. • À l'aide de données techniques, économiques et financières.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser la situation et le contexte économique de l'entreprise.	• Évaluation juste du poids relatif des objectifs de l'entreprise. • Interprétation juste des indicateurs de productivité, d'efficacité et d'efficience de l'entreprise. • Maîtrise des connaissances relatives aux mécanismes de fonctionnement du marché concurrentiel et aux effets des politiques gouvernementales sur l'entreprise.
2 Analyser l'organigramme.	• Repérage des centres de décision et des liens reliant les sous-systèmes.
3 Analyser le processus de prise de décision.	• Maîtrise des connaissances liées au processus de prise de décision et à ses différentes étapes. • Application appropriée du processus en question à l'entreprise.
4 Analyser certains aspects technico-économiques et financiers.	• Interprétation correcte des états financiers, des ratios et des critères d'efficacité technico-économique et financière • Détermination juste des points forts et des points faibles de l'entreprise.

Code : 007J

Objectif *Standard*

Énoncé de la compétence

Évaluer les conséquences économiques et financières d'un changement d'ordre technique en production agricole.

Contexte de réalisation

- Individuellement et sous supervision d'une personne en autorité.
- Dans le contexte d'une intervention faite auprès d'un producteur ou d'une productrice au regard d'une proposition de changement d'ordre technique nécessitant un investissement.
- À l'aide de la documentation pertinente, d'instruments de calcul et du matériel informatique approprié.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Colliger les données technico-économiques et financières d'une entreprise agricole.	• Collecte des données pertinentes.
2 Analyser ces données.	• Organisation logique des données brutes en fonction du besoin du client ou de la cliente. • Exactitude des calculs nécessaires sur le plan technico-économique. • Portrait juste et représentatif de la situation.
3 Estimer les produits et les charges inhérents au changement proposé.	• Établissement d'une liste de toutes les modifications que le changement proposé entraînera. • Détermination précise des produits et des charges inhérents au changement proposé.
4 Évaluer la faisabilité du changement sur le plan financier.	• Estimation du besoin de financement que nécessite le changement proposé. • Estimation de la capacité de remboursement de l'entreprise.
5 Proposer un plan de réalisation du changement en fonction de sa faisabilité sur le plan financier.	• Validation du plan par une autorité compétente. • Conception d'un échéancier. • Description des principaux éléments du processus de suivi.

Code : 007S

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Gérer une équipe de travail.	• À l'intérieur d'une équipe restreinte et sous supervision appropriée. • À partir d'un mandat prédéterminé touchant la réalisation d'un projet réel de service destiné à la production agricole. • À l'aide de modèles d'instruments de planification de projet, de la documentation technique pertinente et de personnes-ressources.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Analyser le mandat confié à une équipe.	• Résumé adéquat dudit mandat.
2 Concevoir un scénario relatif à la planification des tâches.	• Préparation d'un calendrier conforme aux exigences du mandat. • Répartition des tâches en fonction des capacités et champs d'intérêt des membres de l'équipe. • Établissement d'une stratégie de gestion réaliste au regard des ressources humaines et matérielles.
3 Animer une réunion de travail.	• Préparation adéquate de la réunion. • Qualité de la communication et du climat de travail. • Respect de l'ordre du jour. • Atteinte des objectifs.
4 Assurer la prise de décision.	• Détermination précise des éléments du mandat confié. • Consultation suffisante des partenaires. • Détermination complète des différents choix possibles. • Choix éclairé d'une solution.
5 Résoudre des problèmes de fonctionnement d'une équipe.	• Détermination précise du problème. • Application judicieuse de la méthode de résolution de problèmes. • Résolution adéquate des problèmes.
6 Établir le bilan des travaux d'une équipe.	• Justesse du bilan au regard des éléments pris en considération.

	Code : 007S
7 Évaluer son style de direction.	• Justesse de l'évaluation de son style de direction, en reconnaissant ses forces et ses faiblesses. • Détermination d'objectifs d'amélioration personnels à cet égard.

Code : 00GF

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Superviser des travaux d'installation d'équipement agricole.	• En équipe et sous supervision. • À partir d'installations nouvelles ou existantes, de croquis ou de plan et devis d'installation. • À l'aide de manuels techniques et de cahiers de charges, d'outillage spécialisé et de main-d'œuvre spécialisée, au besoin.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Intégrer l'ensemble des éléments d'information relatif au projet.	• Pertinence des questions relatives à la demande du client ou de la cliente et aux exigences de la production. • Énoncé clair et précis du projet à réaliser.
2 Vérifier les plans et devis sur les lieux de l'installation	• Vérification méthodique des lieux physiques et des installations existantes. • Pertinence et précision des mesures prises sur les lieux. • Modification appropriée des plan et devis d'installation pour tenir compte des contraintes. • Explication claire au client ou à la cliente des travaux envisagés et de leurs différents effets.
3 Prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires.	• Évaluation juste des besoins en ce qui concerne les ressources humaines. • Établissement d'un plan de travail réaliste. • Établissement d'une liste complète et détaillée du matériel à commander.
4 Coordonner l'installation de l'équipement.	• Vérification méthodique de la conformité du matériel à installer au regard des normes qui ont cours. • Détermination précise des opérations à effectuer. • Description précise des travaux à exécuter aux personnes intéressées. • Exécution de l'installation en conformité avec les normes relatives aux types d'équipement. • Respect des normes de santé et de sécurité au travail. • Respect des normes environnementales et du Code du bâtiment. • Utilisation sécuritaire et adéquate d'outils spécialisés.

	Code : 00GF
5 Assurer la mise en marche de l'équipement.	• Vérification précise de l'équipement au moment de sa mise en marche. • Respect des normes de calibrage de l'équipement. • Utilisation adéquate d'instruments de mesure pour le calibrage.
6 Former le client ou la cliente à l'utilisation de l'équipement.	• Démonstration claire du fonctionnement et de l'entretien de l'équipement.
7 Assurer une forme de suivi.	• Application méthodique des normes d'entretien préventif. • Pertinence des correctifs apportés à l'équipement défectueux. • Transmission claire des recommandations au client ou à la cliente.

Code : 00GG

Objectif *Standard*

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Organiser et diriger un service de pièces.	• Individuellement. • À partir d'un inventaire. • À l'aide de modèles ou de logiciels de gestion des stocks, de documents techniques, de personnes-ressources et des fournisseurs.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 S'assurer de la qualité du service à la clientèle.	• Aménagement agréable de l'aire d'accueil. • Équipe de service bien préparée et organisée. • Communications adéquates avec la clientèle. • Bon suivi des dossiers de la clientèle.
2 Organiser l'inventaire de pièces.	• Organisation efficace des aires de travail et de stockage. • Prévision adéquate de la demande annuelle et saisonnière. • Suivi approprié des commandes et des retours de pièces. • Mise à jour régulière du registre d'inventaire.
3 Assurer la rentabilité du service.	• Détermination précise du coût de revient. • Mise à jour régulière de la liste de prix. • Roulement optimal des stocks. • Établissement d'une politique de prix compétitive. • Vérification régulière des retours. • Négociation d'ententes claires avec les fournisseurs.
4 Favoriser la vente de ses produits.	• Aménagement approprié de l'espace de vente. • Promotion de ventes saisonnières adéquate. • Information constante des commis sur les nouveaux produits.

	Code : 00GG
5 Traiter les plaintes.	• Accueil convenable du client ou de la cliente. • Évaluation juste de la plainte. • Proposition claire de solutions au client ou à la cliente. • Transmission claire des consignes aux employés et employées. • Établissement d'une réclamation juste au client ou à la cliente. • Recommandations pertinentes au client ou à la cliente en ce qui concerne l'utilisation de l'équipement.

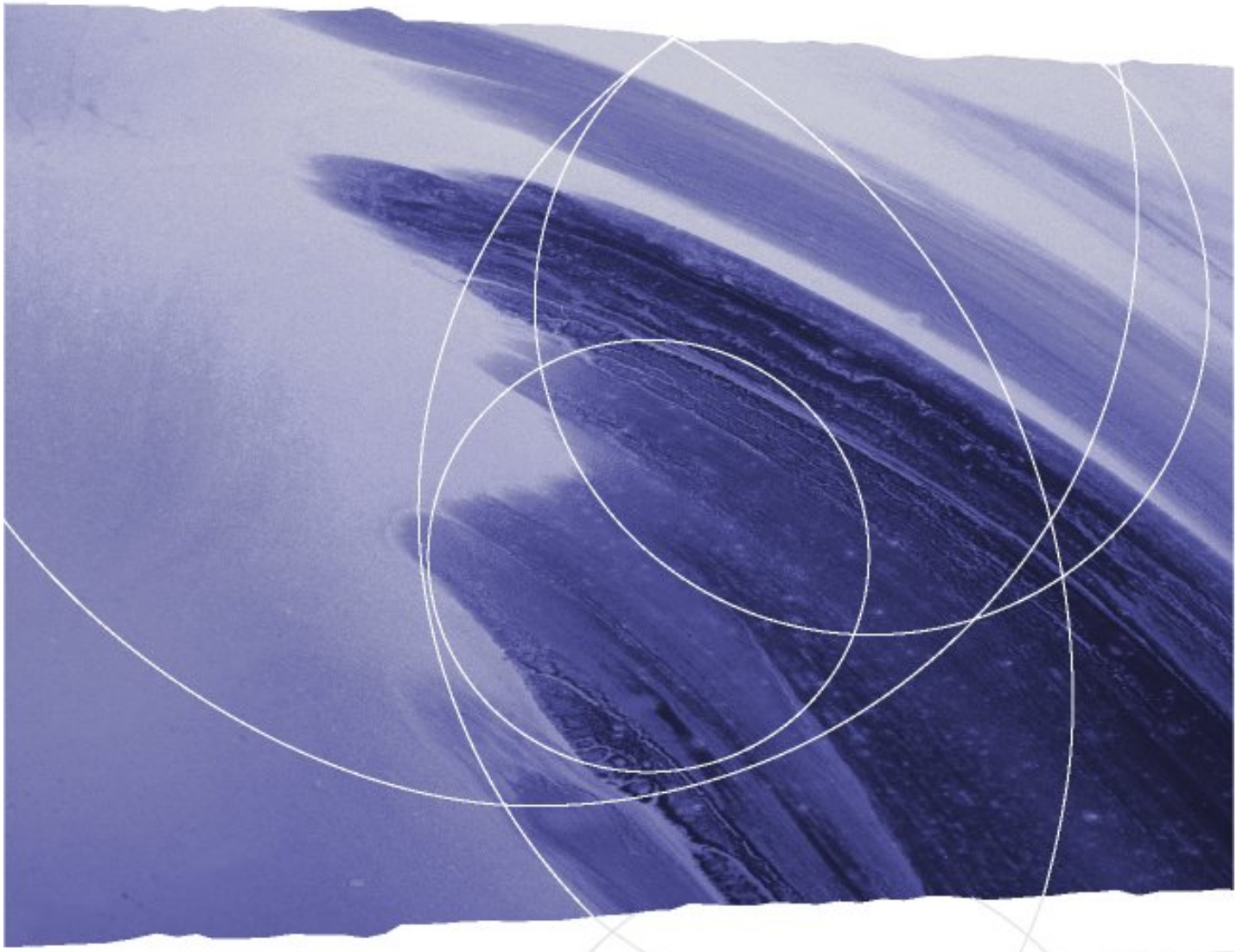

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

17-0259-01